



RECU EN PREFECTURE

Le 13 octobre 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210930-D00654910-DE

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 30 septembre 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 23 septembre 2021, s'est réuni à la salle
du Conseil Municipal à l'Hôtel de Ville

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents :

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY, Mme Anne BENEDETTO (à compter de la question n° 2), M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à compter de la question n° 2), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY (jusqu'à la question n° 9 incluse et à compter de la question n° 31), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 2), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLILOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY (jusqu'à la question n° 30 incluse), M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, Mme Carine MICHEL (à compter de la question n° 2), Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET (à compter de la question n° 2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n° 2), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF (à compter de la question n° 9)

Secrétaire : M. Christophe LIME

Étaient absents : Mme Marie ETEVENARD

Procurations de vote : Mme Anne BENEDETTO à M. André TERZO (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM (jusqu'à la question n° 1 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Sylvie WANLIN (à compter de la question n° 10 et jusqu'à la question n° 30 incluse), Mme Marie ETEVENARD à Mme Annaïck CHAUVET, M. Pierre-Charles HENRY à M. Ludovic FAGAUT (à compter de la question n° 31), Mme Carine MICHEL à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n° 1 incluse), Mme Marie ZEHAF à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n° 8 incluse)

OBJET : 23. Emergences - Deuxième attribution 2021

Délibération n° 2021/006549

Emergences Deuxième attribution 2021

Rapporteur : Mme Aline CHASSAGNE, Adjointe

	Date	Avis
Commission n° 3	15/09/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet d'attribuer une subvention de 3 000 €, au titre du dispositif Emergences porté par la Ville de Besançon en partenariat avec les structures culturelles du territoire, à l'association Kinétochore support des projets chorégraphiques d'une jeune artiste du territoire.

Dans le cadre de sa politique de soutien à la création et à l'expérimentation artistiques, la Ville de Besançon accompagne les jeunes artistes du territoire à travers un dispositif dédié, Emergences, initié en 2005 et prolongeant une politique culturelle en faveur de celle-ci engagée vingt ans auparavant avec Les Rencontres Jeune Création et Besançon Ville Ouverte aux Jeunes.

I. Présentation du dispositif Emergences et contexte

Emergences est tout à la fois un laboratoire d'expérimentations artistiques, le reflet de la richesse culturelle bisontine et l'expression de l'engagement conjoint des acteurs culturels professionnels du territoire en faveur de la jeune création.

En 2018, afin de répondre à ces enjeux et aux évolutions du secteur, le dispositif Emergences a élargi ses domaines d'intervention et renouvelé les modalités de son accompagnement pour mieux s'adapter aux besoins et à la temporalité des différents projets artistiques, qui font l'objet d'un suivi, à différents stades d'avancement, par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires, Les 2 Scènes - Scène Nationale de Besançon, le Centre Dramatique National de Besançon Franche-Comté, La Rodia - Scène des musiques actuelles, le Service culturel du CROUS Bourgogne-Franche-Comté et l'Institut Supérieur des Beaux-Arts de Besançon.

Actuellement, une dizaine de projets/artistes, à différents stades d'avancement dans leurs démarches de professionnalisation et de création, font l'objet d'un suivi par le comité d'instruction réunissant la Ville et ses partenaires.

Une compagnie, engagée dans un processus de création, de professionnalisation et soutenue par une structure partenaire du dispositif Emergences, nécessite un soutien financier, au regard des éléments présentés quant à ses projets, ses démarches, ses échéances, auxquels s'ajoute le contexte actuel. En effet, si la crise sanitaire affecte particulièrement le secteur artistique et culturel, les jeunes artistes, généralement confrontés à une structuration précaire, subissent de manière accrue les conséquences de l'épidémie de Covid-19 en cours.

II. Proposition d'une subvention à l'association Kinétochore au titre du dispositif Emergences

Nourrie de ses rencontres artistiques et de ses expériences professionnelles, la jeune chorégraphe et interprète Sandrine Chapuis crée en 2020 la Cie Kinétochore, association domiciliée à Cussey-sur-

l'Ognon. Interprète pour des compagnies de danse ou de cirque (compagnies Blanca Li, A Corpo, Remue Ménage), des opéras (*Jérusalem* - G. Santucci ; *Le Domino noir* - C. Hecq & V. Lesort), une comédie musicale (*Jésus* - C. Barratier & F. Desplanches) ainsi que dans une pièce de théâtre (*Huis Clos* - A.L. Leguicheux & M. Décultieux), en charge de la chorégraphie d'opéras, notamment sous la direction artistique de Laurent Delvert (*Don Giovanni* - Opéra de Saint Etienne ; *Der TraumGorge* - Opéra de Nancy et Dijon), cette jeune artiste souhaite développer ses propres projets de création et explorer un art sans cloisonnement, donnant au mouvement le sens le plus large possible (dans le format, la forme, le fond ou les collaborations), visant à toucher le plus grand nombre.

Depuis 2020, elle poursuit différentes démarches de structuration et d'implantation de sa compagnie. Elle développe actuellement son premier projet de création, *Histoire d'une jupe*, spectacle jeune public et tout public, duo sur la thématique de la construction de soi, mêlant chant, danse et cirque et dont l'aboutissement est prévu pour 2022. Elle mène en parallèle un projet de création d'une petite forme avec un guitariste de flamenco et entame les prémices de la production d'un projet futur mêlant science, technique et art chorégraphique.

Au titre de son projet de création *Histoire d'une jupe*, elle bénéficie de différents soutiens et partenariats (mise à disposition d'espaces par l'Atelier de Paris / CDCN, le Théâtre National de Chaillot, la Fabrique de la Danse à Paris, l'association bisontine Passe Muraille ou la Mal Lunée à Quingey). Elle a notamment construit un partenariat étroit avec le service culturel du CROUS qui l'accompagne par des accueils (Petit Théâtre de la Bouloie et Théâtre Mansart), ainsi qu'un projet d'action culturelle avec un programme d'ateliers, en lien avec une psychologue, pour des étudiants de Besançon, prévu du 29 novembre au 3 décembre 2021. Elle proposera également une sortie de résidence le 19 novembre 2021 au Petit Théâtre de la Bouloie, représentant un enjeu important de visibilité auprès des professionnels du territoire, d'autant plus que ses démarches de production et d'implantation sont complexifiées par la crise sanitaire qui limite les occasions de rencontres et de présentation de son travail.

Elle sollicite la Ville, au titre du dispositif Emergences, à hauteur de 3 000 € pour son projet de création dont le budget prévisionnel pour 2021/22 est évalué à un montant de 33 392 € hors valorisations. Elle prévoit de solliciter également la DRAC, le Conseil Départemental et la Région et bénéficie d'un soutien en mécénat et d'un apport en fonds propres de l'association. Elle envisage également de lancer une opération de financement participatif.

Afin de la soutenir dans son projet de création et dans ses démarches de structuration et de professionnalisation, il est proposé d'apporter un soutien à l'association Kinétochore à hauteur de 3 000 €.

En cas d'accord, la dépense sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.33.6574.10032. Elle fera l'objet d'un versement en une fois à compter de la notification de la subvention.

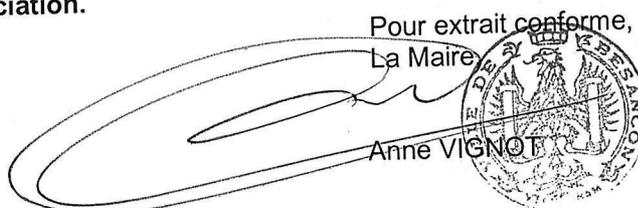
A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal :

- **se prononce favorablement sur la proposition de subvention de 3 000 € à l'association Kinétochore au titre du dispositif Emergences,**
- **autorise le versement à l'association.**

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55
Contre : 0
Abstention* : 0
Conseillers intéressés : 0

Pour extrait conforme,
La Maire,
Anne VIGNOT



*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.